

tation, mais de la continuer plus ou moins de temps, selon les cas, selon le plus ou moins de probabilité des rechutes. C'est ainsi, par exemple, qu'après la cessation des accès d'une fièvre intermittente, il est bon d'insister encore sur l'emploi du sulfate de quinine pendant plusieurs jours, même plusieurs semaines, en cas que les rechutes se soient déjà opiniâtrément réitérées nombre de fois. Pareillement, aussi, après avoir guéri à l'aide des ferrugineux les troubles morbides de nature chlorotique, on fera fort bien d'astreindre assez long-temps les personnes à persévérer dans l'usage de cette bienfaisante médication.

ARTICLE II.

DES MOYENS THÉRAPEUTIQUES.

§ I^{er}. Considérations générales.

119. *Définition et synonymie.* — Sous la dénomination de *moyens thérapeutiques*, on comprend tout ce qui peut, à quelque degré et de quelque manière que ce soit, servir à la cure radicale ou palliative des maladies.

On emploie aussi, comme expression synonyme, la dénomination d'*agens thérapeutiques*, laquelle, cependant, me paraît moins propre que la première à caractériser précisément cet ensemble varié de ressources de toute sorte qui sont mises à contribution dans le traitement des maladies. Ne semble-t-il pas, en effet, que cette seconde dénomination a moins d'extension et de généralité? L'idée d'agent n'entraîne-t-elle pas en soi celle d'un être réel, d'une substance distincte, ou tout au moins de quelque chose qui exerce une influence positive? Or, pour choisir un exemple entre cent autres, dira-t-on sans impropriété que la continence est un agent, elle qui, bien certainement, est dans tel ou tel cas un moyen puissant de guérison, mais qui n'est, après tout, qu'un moyen négatif?

Dans l'idiome de l'ancienne école, avons-nous dit plus haut, les moyens thérapeutiques étaient, non sans quelque avantage, désignés par un seul mot: on les appelait *Indicata* (109).

A la vérité, nous avons en français, et dans la langue usuelle, un mot qui pourrait donner à nos discours une semblable concision. Et ce mot, c'est *Remède*, mot qui s'applique indifféremment aux moyens thérapeutiques les plus divers, qui se dit de la saignée, de la lithotomie, de la diète, du repos, etc., tout aussi bien que de la rhubarbe et du quinquina. Mais, si le terme d'*Indicata* pèche par une sorte d'étrangeté pédantesque, peut-être en revanche le mot *remède* a le défaut d'être trop vulgaire, ce qui l'a exposé à être quelquefois employé dans des acceptions détournées, et ce qui l'a empêché, sans doute, d'être consacré

par la science, à titre de terme technique, pour embrasser l'universalité des moyens thérapeutiques.

120. *Division.* — Les moyens thérapeutiques offrent une grande variété, à ne compter même que ceux qui ont une utilité réelle et incontestable. Que serait-ce si l'on mettait sur la même ligne tous ceux qui, en différens siècles et en différens pays, n'ont dû leur vogue qu'à la crédulité, ou ont été essayés, mais en vain, par l'expérimentation! On a appliqué à l'homme malade les substances les plus précieuses comme les plus viles, les plus actives comme les plus innocentes; on les lui a introduites dans l'intérieur du corps par toutes les voies possibles; on l'a traité par le fer et par le feu; on l'a condamné à des règles plus ou moins sévères dans l'usage qu'il doit faire de ses propres facultés et des objets extérieurs; on a changé autour de lui toutes les circonstances; on a exploité ses passions, son imagination, ses croyances. Oui, la thérapeutique s'est servie des choses les plus saintes comme des choses les plus ignobles; elle a tout appelé à son aide, tout, depuis la foi religieuse, jusqu'à l'*album græcum*.

Pour mettre de l'ordre dans l'étude d'un si vaste champ, il y a une division qui date de la plus haute antiquité, qui est encore aujourd'hui classique, et qui nous paraît effectivement la meilleure et la plus naturelle qu'on puisse imaginer. Nous la trouvons, dans Celse, formulée en termes exprès que voici: « La médecine, » dit cet auteur (lib. I, préface), « a été séparée en trois parties: l'une guérit avec le régime; l'autre, » avec les *médicaments*: la troisième, avec la *main*. La première est dite par les Grecs *diététique*; la seconde, *pharmaceutique*; la troisième, *chirurgique*. » Quoique la thérapeutique, depuis l'antiquité jusqu'à nous, se soit enrichie de moyens nouveaux, elle n'en doit pas moins conserver cette division, que le génie des Anciens avait fondée sur une vue générale et philosophique de la nature des choses, et dans laquelle rentrent parfaitement toutes les acquisitions particulières de l'art moderne. En effet, il est toujours très vrai d'affirmer qu'en dernière analyse tous les moyens thérapeutiques se réduisent à trois catégories, savoir: moyens hygiéniques, moyens pharmaceutiques, moyens chirurgicaux. Tantôt on se borne à prescrire l'observance de certaines conditions toutes relatives à ces choses que l'on a nommées si long-temps et si improprement les *six choses non naturelles*, et qu'aujourd'hui on désigne sous la dénomination encore peu rigoureuse d'*agens hygiéniques*; bref, on ne fait rien qui sorte du train de vie de l'homme en santé; on modifie le régime, entendu dans sa plus large acception, *Victus* des Latins, *Δαίτη* des Grecs. Tantôt, en outre, on a recours aux *médicaments*, agens étrangers à l'état de santé, et dont je tâcherai tout-à-l'heure (130) de donner une idée générale. Tantôt, enfin, c'est la *main*

qui porte remède, en agissant seule, ou en usant de machines, de bandages, d'instrumens tranchans, etc. Hors de ces trois voies de salut, il n'y a rien.

Ainsi donc, la thérapeutique, sous le point de vue des moyens qu'elle emploie, se divise très philosophiquement en trois branches : 1° thérapeutique diététique ou hygiénique, 2° thérapeutique pharmaceutique, 3° thérapeutique chirurgicale, ou chirurgie, ou bien encore médecine opératoire. Et l'on conçoit très bien que chacune de ces branches puisse être l'objet spécial d'un traité ou d'un cours. L'étude théorique des deux premières branches, ainsi que leur application pratique, appartient particulièrement au médecin proprement dit, et, par conséquent, c'est ma tâche, à moi, d'en donner ici une notion sommaire, tâche dont je vais m'acquitter dans les deux paragraphes qui vont suivre celui-ci. La dernière branche est la propriété exclusive du chirurgien; et, à ce titre, mon collaborateur M. Nélaton a dû se réserver, dans son lot, les généralités qui la concernent. (Voir en *Path. chir.*, liv. 1, ch. 1, Prolégomèn.)

121. *Action des moyens thérapeutiques sur l'économie animale.* — Les moyens thérapeutiques sont, comme nous venons de le voir (120), de nature si diverse, ils ont entre eux si peu de ressemblance, ils déroulent pour ainsi dire, depuis les effets les plus matériels jusqu'aux influences morales les plus délicates, une sorte de panorama si changeant, qu'il ne peut point y avoir, concernant leur action, beaucoup de considérations communes, mais plutôt des contrastes à signaler.

A. Constatons d'abord les contrastes, dont voici les principaux :

α. Parmi les moyens thérapeutiques, les uns agissent de la façon la plus douce, les autres sont violens et perturbateurs.

β. Les uns ont une action toute mécanique; les autres exercent un pouvoir chimique; d'autres, enfin, n'ont de vertu que sur l'être vivant, et par cela seul qu'il y a vie.

γ. Ici l'organisation est modifiée plus ou moins profondément, mais en conservant son intégrité; là, elle subit de regrettables mutilations.

δ. Tantôt l'influence des remèdes est susceptible d'être expliquée scientifiquement, d'être démontrée *à priori*: tantôt elle est occulte, inexplicable ou à peu près, et n'est démontrable qu'expérimentalement. D'où la distinction de la médecine en rationnelle et en empirique, ainsi qu'il suit :

1° La médecine est *rationnelle* toutes les fois qu'elle fonde l'emploi de tels ou tels moyens sur la considération de leurs effets physiologiques. Ces moyens se trouvent indiqués en vertu d'un raisonnement dans lequel les effets physiologiques sont les prémisses, et les effets thérapeutiques la conclusion; il y a un rapport logique entre ceux-ci et ceux-là. Les indications rationnelles sont tantôt rigoureuses et sûres, tantôt plus

ou moins problématiques et incertaines. Dans le premier cas, c'est qu'elles s'appuient sur une notion parfaite du phénomène physiologique que le médecin veut mettre à profit, et du but thérapeutique qu'il doit atteindre, par exemple, lorsqu'il s'agit seulement de chasser hors de l'intestin, par le moyen des purgatifs, un amas de matières fécales, seule et unique cause de tout un appareil de phénomènes morbides. Dans le second cas, quoique, à raison de l'imperfection de nos connaissances de physiologie et de pathologie, elles ne puissent plus nous promettre les mêmes chances de succès, néanmoins elles sont encore un guide qu'il faut suivre, à moins qu'une contre-indication formelle ne soit là pour nous arrêter.

2° La médecine est *empirique* (Ἐμπειρική, — de Ἐμπειρία, expérience), à entendre le mot, non pas en mauvaise part, mais dans toute la dignité du sens étymologique, toutes les fois que les moyens qu'elle prescrit ont pour raison, non une déduction ou une induction physiologique, mais uniquement l'expérience clinique. Sans doute, les médecins peuvent chercher, une fois que l'utilité d'un moyen empirique est bien constatée, à s'en rendre compte par des explications physiologiques plus ou moins plausibles, comme, d'un autre côté, ils cherchent à démontrer par les témoignages de l'expérience la valeur des moyens rationnels; car le raisonnement et l'expérience doivent naturellement tendre toujours à s'associer dans les préceptes de l'art. Mais, en dernière analyse, toujours est-il que la distinction des moyens thérapeutiques en rationnels et en empiriques est fondamentalement vraie. Que répondra, par exemple, le praticien, lorsqu'on lui demandera, d'une part, pourquoi il purge un homme constipé, et, d'autre part, pourquoi il purge un homme atteint de colique saturnine? A la première question, il répondra rationnellement : « Je purge pour évacuer les matières fécales. » A la seconde question, il répondra empiriquement : « Je purge parce que la purgation guérit la colique saturnine. » L'art de guérir ne pourrait être pur d'empirisme, ne pourrait être tout-à-fait rationnel, qu'autant que la science serait parvenue à connaître d'une façon exacte et complète, en premier lieu, l'homme normal tel qu'il est anatomiquement et physiologiquement, jusque dans les dernières profondeurs de l'organisation et dans les plus secrets mystères de la vie, en second lieu, l'état pathologique dévoilé en tout point, et dans ce que les altérations organiques ont de plus obscur et de plus intime, enfin, en troisième lieu, les effets immédiats que tous ces divers modificateurs physiques et moraux opèrent sur l'économie. Voilà le beau idéal de la médecine : mais, sans vouloir interdire à l'avenir de la science les espérances les plus ambitieuses, toujours faut-il reconnaître qu'actuellement la réalité est bien loin d'approcher de cet idéal. Force nous est donc d'avoir souvent recours à l'emploi des

moyens empiriques. Vérité qu'il importe de graver dans l'esprit de cette studieuse jeunesse pour laquelle nous écrivons notre livre ! Car, ainsi que je le disais dans ma thèse inaugurale (page 16) : « Un jeune praticien sera fort tenté d'agir plutôt d'après une théorie dont son propre jugement a pu constater la légitimité, que d'après la seule autorité des maîtres de l'art, et une expérience qui n'est pas la sienne. Erreur bien naturelle ! Écueil contre lequel nous pousse notre orgueil, et dont notre raison doit nous écarter ! Car, pour peu que nous réfléchissons, nous resterons convaincus qu'à force de rationaliser la thérapeutique on l'annihilerait. Ne rejetons jamais un médicament par cela seul que nous ne pouvons nous en expliquer l'action. Pour parler le langage précis de l'algèbre, si cette action est x , elle n'est pas o . Pour résoudre cette inconnue, comparons les données que nous fournit l'expérience de nos devanciers et de nos contemporains avec les résultats de la nôtre ; ne repoussons point avec un superbe dédain les observations contraires à celles que nous aurons faites : l'opposition peut dépendre de circonstances qu'il faut tâcher d'apprécier. Ne serons l'autorité que lorsque l'autorité contredit évidemment la nature. »

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à la diversité d'action des moyens thérapeutiques, lesquels, je le répète, contrastent si visiblement entre eux parce qu'ils opèrent avec douceur, ou bien avec violence, parce qu'ils produisent une modification physique ou chimique, ou bien une modification vitale, parce qu'ils répondent à une indication rationnelle, ou bien à une indication empirique, etc., cette diversité d'action est la conséquence nécessaire de la diversité de leur nature : et c'est en les étudiant, non pas en masse, mais par groupes spéciaux, qu'on voit naître, relativement à leur mode d'action, une foule de considérations utiles.

B. Il y a un point de vue commun, principe vraiment essentiel et fondamental, qu'il importe de bien reconnaître : c'est que les moyens thérapeutiques n'exercent point dans la cure des maladies une action absolue, mais seulement une action relative et très variable, et cela, bien entendu, en raison de la réaction infiniment variable de l'économie animale.

— Vérité facile à comprendre, et qui se présente, pour ainsi dire, d'elle-même dans les hauteurs de la thérapeutique générale. Je me plais toutefois à y insister ; et je me crois d'autant mieux fondé à la développer, à la mettre surabondamment en évidence, que bon nombre d'auteurs et de praticiens la méconnaissent et l'oublient assez souvent dans l'appréciation et dans la solution des questions de thérapeutique spéciale.

Non, les moyens thérapeutiques, quels qu'ils soient, n'ont pas

de résultats constans, infaillibles, identiques ; non, les moyens hygiéniques et chirurgicaux pas plus que les moyens pharmaceutiques, les moyens physiques et chimiques pas plus que les moyens purement modificateurs de la vitalité, les moyens rationnels pas plus que les moyens empiriques, les spécifiques eux-mêmes enfin, dont, pour notre compte, nous sommes très chauds partisans, pas plus que tout le reste.

Et pourquoi cela ? c'est que l'économie animale est une machine excessivement complexe, dont les nombreux rouages ont chacun un jeu spontané qui leur est propre, et qui varie merveilleusement d'individu à individu, et dans le même individu en diverses circonstances. Cette admirable machine se suffit très souvent à elle-même pour réparer les désordres qui lui adviennent, et pour se rétablir dans l'exercice paisible et régulier de ses fonctions. Elle y réussit encore mieux, avec le secours de moyens thérapeutiques sagement appliqués. Quelquefois, sans l'intervention de ces moyens, elle succomberait ; mais, alors même qu'on la sauve par les remèdes les plus héroïques, elle n'en est vraiment aidée que parce qu'elle s'aide elle-même. Ces efforts salutaires de la nature, ces puissantes tendances vers la guérison, faits évidens, mais dont l'explication gît dans le secret de la vie elle-même : voilà ce qu'exprime le terme de *force médicatrice*, pourvu qu'on n'y voie pas autre chose qu'un signe abstrait, une sorte d' x algébrique, qui représente une ou plusieurs causes inconnues, en vertu desquelles l'économie tend à revenir de l'état de maladie à l'état de santé. Invoquer dans nos raisonnemens la force médicatrice, ce n'est, après tout, qu'établir d'une façon nouvelle, et au point de vue particulier qui nous occupe ici, la formule des forces vitales (76), ces abstractions que les mauvais esprits risquent, il est vrai, de réaliser en êtres positifs, mais que les bons esprits prennent toujours pour ce qu'elles sont, et qui d'ailleurs doivent indispensablement figurer dans le langage sous un nom ou un autre. Cela posé, nous dirons donc que les moyens thérapeutiques ne font qu'aider ou provoquer l'action de la force médicatrice. Cette vérité, Ambroise Paré l'exprimait ainsi : « Je le pansay, et DIEU le guarit. »

Or, les manifestations de la force médicatrice doivent varier, et varient en effet, à raison de tant de différences appréciables ou non, manifestes ou occultes, qui se trouvent exister nécessairement entre des machines aussi compliquées que le corps humain. Il est donc impossible qu'à l'action des mêmes remèdes cette puissance mystérieuse fasse constamment succéder les mêmes réactions.

Il y a plus : outre les réactions salutaires qui suivent l'action des remèdes, il faut reconnaître aussi qu'il en est de malfaisantes, qui surviennent quelquefois sans l'avertissement préalable d'aucune contre-indication évidente, exposent à la défaveur les moyens en apparence les mieux in-

diqués, accusent des prédispositions occultes, et inspirent à certains esprits maintes épigrammes plus spirituelles que judicieuses contre la force médicatrice. Je me bornerai, en ce genre, à un seul exemple, à la phlébite qui peut se manifester après la saignée la plus rationnellement prescrite et la plus habilement pratiquée, et qui va quelquefois jusqu'à entraîner la mort du malade.

Maintenant, n'est-il pas vrai que l'oubli seul du principe qui fait ici l'objet de notre étude, laissera les esprits en butte à maintes erreurs? Ne perdons jamais de vue que les moyens thérapeutiques n'ont, de toute nécessité, qu'une action relative; et jamais, par exemple, nous ne nous laisserons ébranler, ni par ceux qui affectent un dédain exagéré de la matière médicale, ni par ceux qui préconisent exclusivement la médecine rationnelle au mépris de tout moyen empirique, ni par ceux qui réloquent, ou peu s'en faut, les spécifiques dans le pays des chimères. Car, faisons-y bien attention, l'argumentation qui soutient toutes ces hérésies repose toujours, en dernière analyse, sur les cas particuliers plus ou moins nombreux dans lesquels tels ou tels moyens, constatés d'ailleurs comme très utiles par l'expérience générale, viennent néanmoins à échouer.

Sans signaler tant d'autres erreurs qui tombent et s'évanouissent devant le principe ici posé, terminons en faisant remarquer, à titre de conséquence pratique, que la perfection de l'art consiste à choisir et à modifier, pour chaque cas, les moyens thérapeutiques d'après la prévision des réactions diverses qui doivent dépendre de la diversité des organisations et des maladies individuelles: fin suprême et idéale que la réalité ne pourra, sans doute, jamais atteindre, mais vers laquelle gravitent les progrès incessants de la médecine. Cette remarque sur la nécessité de mettre les traitements en harmonie avec l'individualité des cas cliniques ne fait, au surplus, que confirmer, ou plutôt reproduire la conclusion par où nous avons couronné, dans l'article précédent, le paragraphe relatif aux indications curatives (116).

122. *Qu'entend-on par médication?* — La mise en œuvre d'un ou plusieurs moyens thérapeutiques pour satisfaire à une indication déterminée, constitue ce que la plupart des médecins nomment aujourd'hui une *médication*.

Médication est un mot nouveau, ou qui, disons mieux, sent encore le néologisme, puisqu'il n'a pas reçu sa consécration dans le dernier dictionnaire de l'Académie française. Ce mot, dès le commencement de notre siècle, a été introduit dans la langue thérapeutique par Schwilgué, par M. Barbier d'Amiens, peut-être, ainsi que M. Guersent le soupçonne (*Dictionnaire de médecine* en 21 vol., — art. *Médication*), d'après l'enseignement oral de Bichat: mais c'était avec une signification

tout autre que celle que nous venons d'y attacher. Ces deux auteurs s'en servent pour désigner les *changemens immédiats opérés dans l'économie animale par les médicamens* (Schwilgué, *Traité de matière médicale*, 2^e partie, liv. I. — Barbier, *Traité élémentaire de matière médicale*, t. 1^{er}). Or, remarquons que cette signification est véritablement arbitraire; qu'elle n'a rien qui la retienne et qui la peigne dans l'étymologie même du mot, rien qui s'y lie nécessairement à l'idée de médicament. En latin *medicare* ou *medicari*, dérivés immédiats de *medicus*, signifient naturellement *traiter une maladie, administrer des remèdes* (remèdes quelconques, sans contredit): de là, *Medicatio*, substantif qui emporte le même sens. Aussi, qu'est-il advenu au mot francisé par Schwilgué et par M. Barbier? C'est qu'en faisant fortune parmi les médecins, il a conservé, dans l'usage général, sa signification étymologique et naturelle. L'esprit de tradition et d'analogie qui gouverne les langues a prévalu sur l'initiative arbitraire de graves auteurs, et cela, pour ainsi dire, sans protestation; et par une sorte d'unanimité instinctive, malgré le succès jusqu'ici très soutenu, et d'ailleurs bien mérité, du livre de M. Barbier.

Médication est donc à peu près synonyme de traitement. Pour fixer les nuances de cette synonymie, je ne puis me guider que d'après l'usage. Eh bien, quoiqu'il soit loisible maintes et maintes fois de dire indifféremment l'un ou l'autre mot, il me semble évident que, dans le langage le plus généralement usité entre les médecins, le traitement rappelle toujours, explicitement ou non, un but plus ou moins éloigné, mais définitif, qui est de guérir ou au moins de pallier une maladie, tandis que la médication a uniquement et spécialement en vue, comme j'en ai dit en commençant, une indication à remplir, c'est-à-dire un effet déterminé à opérer plus ou moins prochainement, si ce n'est même immédiatement, dans l'économie animale, indication qui, dans l'immense majorité des cas, n'est qu'un intermédiaire par où l'on passe pour arriver au but définitif, et ne se confond, par exception, avec celui-ci que dans les médications spécifiques seulement. Ainsi l'on dit *traitement d'une maladie*: on ne pourrait dire *médication* sans choquante impropriété. On dit *médication vomitive, purgative, narcotique*, etc.: traitement ne se dirait pas aussi bien. En un mot, une médication suppose purement et simplement l'intervention d'un remède unique, ou du moins, si tant est qu'elle en combine plusieurs ensemble, de remèdes aboutissant tous à produire une seule et unique modification dans la structure ou dans la fonctionnalité de l'économie animale; un traitement, au contraire, consiste le plus ordinairement dans la combinaison simultanée ou dans l'enchaînement successif de plusieurs médications.

123. *Différences principales des médications.* — A. Sous le rapport

de la nature des moyens employés, la médication est ou hygiénique, ou pharmaceutique, ou chirurgicale, ou mixte. Ce dernier cas a lieu toutes les fois que les trois branches de moyens thérapeutiques, ou même seulement deux branches, fournissent leur contingent pour concourir à remplir une seule et même indication : ainsi, par exemple, la diète et la saignée s'associent pour débilitier l'organisme; les alimens analeptiques et les ferrugineux, pour le corroborer.

B. Sous le rapport du siège, la médication est ou locale, ou générale, ou spéciale.

α. La médication est *locale*, lorsqu'elle est bornée à une région où les moyens thérapeutiques ont été appliqués, et que ces moyens sont de nature à produire un effet semblable sur tous les points où l'application en serait faite : telle est, par exemple, la rubéfaction de la peau à l'aide de sinapismes, la pustulation produite par la pommade d'Autenrieth, etc.

β. La médication est *générale*, lorsque la modification de l'organisme n'a pas de siège particulier et se manifeste partout, comme, par exemple, la force que produit l'usage opportun des ferrugineux.

γ. Enfin, la médication est *spéciale*, lorsqu'elle consiste à imprimer aux fonctions de tel ou tel organe, de tel ou tel appareil, une modification toute particulière, dont cet organe ou cet appareil est seul susceptible; telles sont, par exemple, les médications vomitive, purgative, narcotique, etc.

C. Sous le rapport du mode suivant lequel l'organe malade est influencé, la médication est ou directe ou révulsive.

α. La médication est *directe*, lorsqu'on emploie des moyens qui influencent immédiatement et primitivement l'organe malade, comme, par exemple, les applications émollientes et les saignées dans les inflammations.

β. La médication est *révulsive*, au contraire, lorsqu'elle n'influence l'organe malade que consécutivement à une irritation qu'elle excite sur un autre point du corps.

Je m'arrête, car je ne prétends point ici établir complètement une théorie générale des médications.

§ II. De la thérapeutique diététique ou hygiénique.

124. *Bibliographie.* HIPPOCRATE. *Du régime dans les maladies aiguës* (Περὶ διαίτης ὀξείων). — Éd. Kuhn, t. II, p. 25-100. — Livre excellent et fort curieux à lire, que tous les critiques s'accordent à regarder, du moins quant à sa première et principale partie, comme une des véritables œuvres du grand Hippocrate. On y trouve, pour

la pratique, des vues d'une éternelle vérité; pour l'érudition, un intéressant aperçu des moyens d'alimentation à l'usage des malades d'alors.

CELSE. — lib. II, c. 2 (chapitre de thérapeutique générale), sect. 7, *De frictione*; — sect. 8, *De gestatione*; — sect. 9, *De abstinentiâ*; — etc.

HARVEY (Gédéon). *Ars curandi morbos expectatione*. Amsterdam, 1695, in 12. — Traité fort intéressant, auquel le célèbre Stahl mit des notes. — (Disons, par parenthèse, qu'il ne faut pas confondre ce Gédéon Harvey avec William Harvey, le grand physiologiste, immortalisé par la gloire d'avoir découvert, ou du moins d'avoir, le premier, démonstrativement posé dans la science la circulation du sang.)

BARBIER (d'Amiens). *Hygiène appliquée à la thérapeutique*, t. I^{er}, et II. Paris, 1811, in-8°. — Livre I^{er}: *De l'air, des saisons, des pays, des climats, des alimens, des professions*. Livre II: *De la gymnastique médicale*. — L'auteur en est resté là; il y a lieu de regretter qu'il n'ait pas mené à fin l'intéressante étude qu'il avait entreprise.

LONDE. *Gymnastique médicale, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*. Paris, 1821, in-8°.

125. *Nécessité des moyens hygiéniques.* — Dans l'antiquité grecque, la médecine hippocratique empruntait ses plus nombreuses ressources au domaine de l'hygiène : c'est surtout par la stricte observance de règles plus ou moins sévères relativement à l'usage des alimens et des boissons, relativement à l'exercice, aux bains, etc., qu'elle s'efforçait de vaincre les maladies. A Rome, aux temps de Pompée et de Cicéron, Asclépiade de Bithynie, pour opérer une révolution médicale et la justifier par de brillantes et nombreuses cures, n'eut qu'à ramener la thérapeutique à cette simplicité primitive, à la restreindre presque entièrement dans le cercle des choses de pure hygiène : « *Quinque res maximè communium auxiliorum professus, abstinentiam cibi, aliàs vini, frictionem corporis, ambulationem, gestationes* » (Plin., lib. XXVI, c. 3). Sans s'interdire à tout jamais, comme on pourrait se l'imaginer d'après le seul texte de Pline, les moyens pharmaceutiques et chirurgicaux, il préconisait et prescrivait par-dessus tout les moyens hygiéniques. La diète, ou bien seulement l'abstinence du vin, les frictions, la promenade à pied et les gestations en litière, en navire ou autrement : voilà les cinq sortes de remèdes qu'il proclamait comme étant le plus communément nécessaires et secourables. Il avait inventé, dit-on, cent espèces de bains, et, entre autres, des bains suspendus. (Requin, — *Encyclopédie nouv.*, — art. *Asclépiade*.)

Aujourd'hui encore, quoique l'art soit plus riche en médicamens réellement utiles et en ressources chirurgicales, les praticiens les plus éclairés se bornent, dans un très grand nombre de cas, à des prescriptions hygiéniques, suffisant, à elles seules, pour assurer le succès de la cure. Voilà même en quoi doit toujours consister la *médecine expectante*, qui peut bien refuser ou ajourner les secours de la pharmacie et de la chirurgie, mais qui ne néglige jamais ceux de l'hygiène qu'à contre-cœur, pour ainsi dire, et dans l'impossibilité de les procurer au malade.

Non seulement les moyens hygiéniques peuvent très souvent suffire seuls à aider la force médicatrice (121. B.), mais ils sont toujours les auxiliaires indispensables des autres moyens thérapeutiques. Sans leur concours, les médicamens les plus efficaces et les opérations les mieux faites ne réussissent pas. Quel exemple plus frappant pourrions-nous citer que la mortalité qui, malgré les soins les plus habiles, sévit en proportion démesurée sur des malades ou des blessés encombés dans un local étroit et mal aéré? Chercher quelque spécifique qui guérisse tous nos scrofuleux, en les laissant mal logés et mal nourris, ce serait, en vérité, courir après une absurde chimère.

La thérapeutique hygiénique est donc la base nécessaire de l'art. Ses moyens n'éblouissent pas le vulgaire, il est vrai. Mais le praticien consciencieux, qui en sent toute l'importance, doit approfondir cette utile étude, que la pathologie générale se borne à effleurer.

126. *Principes généraux du traitement hygiénique des maladies aiguës.* — Laissant de côté, comme il est juste, ces maladies légères et apyrétiques, qui réclament à peine quelque repos et quelques soins, et que la force médicatrice fait souvent disparaître malgré le régime le plus contraire, prescrivons ici, une fois pour toutes, le régime convenable aux *maladies aiguës proprement dites* (52), maladies généralement fébriles, maladies plus ou moins graves, lesquelles, n'importe d'ailleurs leur siège et leur nature, réclament toujours la direction éclairée du même ensemble de conditions hygiéniques. Abstraction faite des indications spéciales auxquelles l'hygiène peut satisfaire dans telle ou telle espèce de maladie, il est donc avantageux de rassembler en un seul et même groupe les considérations qui concernent cet ensemble de soins communs à toutes les maladies aiguës. C'est là ce qu'Hippocrate a fait dans un livre célèbre, que je signalais tout-à-l'heure (124). La plupart des auteurs de pathologie générale n'ont pas déserté l'exemple du père de la médecine. Ils ont accordé une place particulière au sujet dont il est ici question, non pas tant, il est vrai, pour le traiter à fond que pour le signaler et l'esquisser. C'est là, aussi, le devoir que je me suis proposé de remplir.

A. *Relativement au local où le malade est placé.*

Il faut que le renouvellement de l'air soit assuré, et suffise non seulement à entretenir la respiration, mais encore à prévenir l'accumulation délétère des émanations organiques. Toutefois, cet aérage doit être ménagé de manière que le malade ne reste pas directement exposé à des courans froids et à des vents coulis. Au besoin, si l'air ne peut se renouveler autrement, comme cela se rencontre souvent dans le logis du pauvre, faites ouvrir largement la porte ou la fenêtre, une ou plusieurs fois par jour, en recommandant au malade de se tenir bien couvert dans son lit pendant cette ventilation. L'air doit être maintenu dans une température modérée, de telle sorte qu'il ne cause au malade aucune sensation pénible de froid ou de chaud. On le rafraîchit, dans l'été, en fermant tout accès aux rayons du soleil, ou en répétant convenablement des arrosements avec de l'eau froide; on le réchauffe, au contraire, dans l'hiver, par les divers moyens que l'industrie a inventés. Au reste, quand le local offre des conditions évidemment nuisibles, comme, par exemple, en cas d'encombrement, et qu'il y a possibilité pour le malade d'en trouver de plus favorables ailleurs, la considération du danger réel et présent doit prévaloir sur celle des inconvéniens présumés et problématiques du transport; et le transport doit être prescrit, même, s'il le faut, à d'assez grandes distances.

B. *Relativement au lit où le malade doit reposer.*

Il n'y a le plus souvent pas d'autres conditions à désirer que celles qui conviennent à l'état de santé, et que, par conséquent, nos lecteurs doivent avoir apprises dans leurs études d'hygiène proprement dite. Toutefois, il y a des cas où il est extrêmement avantageux d'avoir recours à des lits mécaniques, dont les divers compartimens se meuvent les uns sur les autres, ou se déplacent isolément de manière à mettre doucement le malade dans les positions les plus variées, à lui permettre les excrétiions alvines sans qu'il doive se bouger le moins du monde, et à lui retirer sans secousses tout ce qui a besoin d'être changé. Un lit excellent en ce genre est celui du docteur Nicole. On trouvera la description de ce lit en *Pathologie chirurgicale*, chapitre des *Fractures*.

C. *Relativement à la catégorie scolastique des PERCEPTA* (fonctions sensitives, intellectuelles et morales).

Épargnons aux sens externes toute impression qui soit inutilement douloureuse, ou qui même, sans aller jusqu'à la douleur, soit inutilement trop vive; épargnons aussi au cerveau les fatigues intellectuelles et les ébranlemens moraux. Sauf quelques cas très rares, qui réclament le contraire à titre d'exception avantageuse, point d'odeurs fortes autour du malade, point de bruit, point de lumière intense. Point de longues

conversations, ni avec lui, ni autour de lui. Interdisons-lui de s'occuper d'études ou d'affaires, en eût-il le désir et parût-il en avoir la force. Surtout, enfin, si grande que soit la gravité de la maladie, le médecin doit toujours le rassurer par un air calme et serein, par des paroles pleines d'espérance. Songeons-y bien; le malade épie nos moindres gestes, nos moindres mouvemens de physionomie. N'y laissons donc rien paraître qui le jette dans le désespoir. Une telle faute aggrave le péril, et peut rendre décidément mortel le cas où restait encore une chance de salut. Jamais, ou presque jamais (car l'exception ne peut être commandée que par des circonstances tout-à-fait extraordinaires), le médecin ne doit révéler au malade la probabilité d'une terminaison funeste. Le temps n'est plus où les mœurs de la société faisaient aux médecins un impérieux devoir d'avertir eux-mêmes le malade qu'il eût à songer au salut de son âme, et où le silence leur aurait été imputé à ignorance ou à forfaiture. Quelle affligeante scène je me rappelle, à ce propos, avoir lue dans un livre où madame de Lafayette, témoin oculaire, raconte les derniers instans de madame Henriette, cette infortunée belle-sœur de Louis XIV! Quel horrible désespoir saisit cette princesse, lorsque le médecin Valot lui déclare qu'elle n'a plus qu'à se mettre en règle avec Dieu! Je ne sache rien qui m'ait révolté davantage contre l'absurdité barbare d'un pareil usage. A d'autres cette religieuse mission; car, dans la bouche du médecin, c'est un véritable arrêt de mort. Et combien y a-t-il d'hommes que la religion ou la philosophie ait élevés à ce point de fermeté qu'ils envisagent avec une calme résignation l'inévitable coup d'une fin prochaine!

D. *Relativement à l'article du repos et de l'exercice.*

Le repos complet du corps, dans le lit, est, sans aucun doute, une condition avantageuse, et que la nature même rend forcément nécessaire aux fébricitans. Cependant, nous ne pensons pas qu'on les y doive absolument astreindre sans aucune interruption. Si l'état de leurs forces le leur permet, il nous semble convenable qu'ils se lèvent tous les jours pour rester assis quelque temps. Sydenham, ce grand praticien, a beaucoup insisté sur cette règle; il l'a recommandée en plusieurs passages de ses œuvres, et notamment pour le traitement de la variole (*Observation. medic.*, sect. III, c. 3), de la pleurésie (sect. VI, c. 3) et de l'esquinancie (sect. VI, c. 7). Les anciens faisaient plus; ils avaient coutume de prescrire aux fébricitans diverses sortes de gestations, ou mouvemens passifs, c'est-à-dire les promenades en chaise, en litière, en voiture ou en bateau, si vantées, comme nous l'avons vu plus haut, par Asclépiade. Il est bon de consulter particulièrement, à ce sujet, Celse, dans le chapitre ci-dessus cité (124), section *De gestatione*, et Oribase, dans le 25^e chapitre du VI^e livre de ses *Compilations*, chapitre emprunté à

Hérodote le médecin. Peut-être avons-nous tort de ne pas suivre assez fréquemment cette pratique de l'antiquité; peut-être devrions-nous prescrire plus souvent que nous ne le faisons les promenades en voiture malgré la fièvre, toutes les fois que l'aisance du malade le permet, et que ni les intempéries de la saison ni l'intensité de la maladie ne s'y opposent. — Lorsque les malades ne peuvent se remuer eux-mêmes dans leur lit, il importe que les assistans aient le soin de les changer de position de temps en temps, pour empêcher que tout le poids du corps ne presse continuellement sur les mêmes points, pression qui devient à la longue la cause de redoutables escarres. En pareil cas, comme nous le disions déjà tout-à-l'heure (B), les lits mécaniques rendent de grands services.

E. *Relativement au sommeil.*

A quelque heure que ce soit, jour ou nuit, peu importe, laissez en profonde paix le malade qui dort, à moins, cependant, que le sommeil ne soit comateux, et qu'il ne se prolonge outre mesure, auquel cas il est nécessaire de recourir à des moyens stimulans et perturbateurs. Autrement, qu'on se garde de réveiller le malade, soit dans le but frivole d'observer ponctuellement les heures prescrites pour l'administration de quelques remèdes, soit par tout autre motif.

F. *Relativement au régime alimentaire.*

Tâche extrêmement importante! Mission des plus difficiles à bien remplir dans chaque cas particulier! Sans doute, les fébricitans doivent être mis à la diète, comme on dit; mais il est aussi nuisible que facile d'appliquer toujours cette parole dans le sens abusif que l'usage vulgaire y a prêté, et de prescrire, non pas des règles appropriées aux circonstances, mais une abstinence absolue et banale. L'inanition est un danger qu'il faut craindre autant, et même plus, que l'excès de nourriture. Hippocrate, dans la première section de ses *Aphorismes*, a formulé les meilleurs principes relativement à ce point de thérapeutique hygiénique; et je ne crois pouvoir rien faire de mieux que de répéter ici les oracles de Cos.

Aphor. 4. « Une diète étroite et rigoureuse, ... dans les maladies aiguës où elle n'est pas indiquée, est chose peu sûre; et une diète réduite jusqu'aux plus étroites limites est chose nuisible. »

Aphor. 5. « Une diète étroite a cela de nuisible pour les malades, que, s'il y a faute dans son emploi, la faute est plus grave que dans l'emploi d'une diète un peu plus large. »

Aphor. 7. « Lorsque la maladie est suraiguë, ... la diète la plus étroite est nécessaire. Autrement, lorsqu'une diète plus large est convenable, il faut se relâcher à proportion que la maladie elle-même baisse et se radoucit. »

Aphor. 8. « Quand la maladie est dans sa période de violence, c'est alors qu'une diète très étroite est nécessaire. »